



Blason de la commune

Le Mot de l'équipe municipale

A l'aube de 2022, l'équipe municipale vous souhaite santé, prospérité et bonheur, partagés avec celles et ceux qui vous sont cher(e)s,

Que cette année vous apporte de multiples satisfactions personnelles et professionnelles ; qu'elle vous permette de réaliser vos projets les plus ambitieux et vos rêves les plus fous. Faisons qu'ensemble, au sein de notre commune, cette année solidaire ne laisse personne au bord du chemin !

Après des mois de crise sanitaire et une accélération de la contagion due à un virus qui mute plus vite que son ombre, cette période de vœux est l'occasion de souhaiter la fin de cette épidémie grâce à la généralisation de la vaccination et à la prise de conscience collective de l'importance des gestes barrière. Pour le moment et jusqu'à preuve du contraire la vaccination reste la meilleure réponse de masse qui permette de protéger l'ensemble des citoyens . Son déploiement au plus grand nombre d'entre nous permettra de poursuivre les activités sociales, économiques, culturelles, conviviales qui sont les nôtres.

Cette période de vœux est aussi l'occasion de saluer toutes celles et tous ceux, au sein de notre commune, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour prévenir l'infection, éviter toute contagion, accompagner les malades. Elle est l'occasion de saluer l'action des services publics et de remercier le corps médical dans sa globalité qui a fait progresser nos connaissances scientifiques et qui a assuré sa mission avec engagement et abnégation.

Elle est enfin, l'occasion de remercier nos personnels communaux qui répondent présents et assurent leurs missions avec un réel sens du service public. Nous savons toutes et tous ce que nous leur devons pour que notre commune puisse fonctionner au quotidien et assurer une qualité de vie appréciable.

Excellente année à toutes et tous ! Prenez soin de vous !



Infos Mairie



Ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 17 heures
Tél : 05.65.99.40.31
Permanence des élus : le samedi : 10h - 12h
www.saint-izaire.fr
mairie.st-izaire@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

ETAT-CIVIL :

Mahé DROUGLAZET né
le 14 décembre à Saint-Affrique

Rolande PUECH décédée
le 15 décembre à Faveyrolles

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.

Date des élections à venir: Présidentielles : le 10 et 24 avril 2022 et législatives : le 12 et 19 juin 2022. Pour pouvoir voter il faut s'inscrire avant le 4 mars 2022 soit à la mairie soit sur Internet .

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

1 à Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
1 à Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
1 à Salelles sous le porche de l'église



Info mairie suite



DIVAGATION DES CHIENS :

Sur nos bulletins précédents, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leur besoin un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

Cela serait souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres et la propreté des rues.



NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

ACTIVITES dans le respect des consignes sanitaires :

Gym : mardi de 15h à 16 h dans le jardin du château ou salle des fêtes (hiver)

Jeux : jeudi à 14h au local à côté de la salle des fêtes

Ping-pong : jeudi à 20h30 à la salle des fêtes

Suite info mairie



TRANSPORT A LA DEMANDE

Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement, ouvert à tout le monde.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'usager réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

Lundi et mercredi départ Saint-Izaire entre 14h et 14h30 avec un retour entre 16h30 et 17h

Jeudi et samedi départ Saint-Izaire entre 9h et 9h30 avec un retour 11h30 et 12h.

Horaire déchetterie de Saint-Affrique :

Pour les particuliers et les professionnels sans rendez-vous

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18heures



Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre avec autre chose ou déchets verts, il faut trier avant d'amener sinon le dépôt sera fermé.

Suite info mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

La MSAP de Vabres l'Abbaye est un guichet unique qui offre à tous les publics, une aide, une écoute et un accompagnement dans toutes leurs démarches administratives (retraite, emploi, CAF, CPAM, impôts, perte de carte identité...)

ASSOCIATION DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DU SAINT-AFFRICAIN (ACGSA) - Le Point Info Sénior

Les missions

Depuis 2013, l'ACGSA porte le dispositif Point Info Seniors, mis en place et soutenu par le Conseil Départemental de l'Aveyron, pour :

Vous informer sur vos droits, sur les différents services existants sur le territoire, sur les structures d'accueils et les établissements médico-sociaux, la constitution de certains dossiers...

Vous orienter et vous mettre en relation avec la structure compétente pour répondre à vos besoins.

Vous apporter une écoute et vous accompagner afin de vous guider dans certains choix (lieux de vie, sollicitation d'aide...).

Nous travaillons en collaboration avec les acteurs du territoire pour apporter une réponse au plus près des besoins de la personne.

ACGSA - Point info Seniors

Mme Audrey CABROLIÉ
Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr
pointinfoseniors.acgsa@gmail.com
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>
Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>
Mail : pointinfoseniors.acgsa@gmail.com



Suite info mairie

Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des SEPT VALLONS

5 Place DE LA MAIRIE
12550 COUPIAC

NOUS CONTACTER :

 05 65 99 42 90

Horaires

Lundi : 8h30-12h30
Mardi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-16h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 8h30 - 12h30

Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

Présentation

L'association ADMR des SEPT VALLONS intervient sur les communes suivantes : Brasc, Broquiès, Calmels-et-le-Viala, Coupiac, La Bastide-Solages, La Serre, Martrin, Montclar, Plaisance, Saint-Izaire, Saint-Juéry. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Suite info mairie

REPAS COMMUNAL

Suite à l'annulation du repas communal du 12 décembre élaboré par l'équipe de l'Auberge de la Valette, en raison de la COVID 19, la municipalité a décidé d'offrir des plats à emporter à la place aux personnes de plus de 65 ans habitant la commune .

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

La commune fait partie du recensement pour 2022. L'agent recenseur, Madame Diva FABRE ROUQUETTE déposera dans votre boîte à lettres, une enveloppe en tête de la mairie contenant des documents pour faire la déclaration sur Internet, à compter du jeudi 20 janvier 2022 . Au besoin, elle vous donnera tous les renseignements. Réservez-lui un bon accueil.



VIE MUNICIPALE

A propos des conseils municipaux :

Le compte rendu détaillé de tous les conseils municipaux est consultable sur le site municipal <https://www.saint-izaire.fr> et à la mairie. Pour mémoire, en dehors des périodes de confinement, les conseils municipaux sont publics ; ils sont annoncés sur le site municipal et dans la presse locale.

Le public est le bienvenu dans le respect des contraintes sanitaires.

Conseil du 24 septembre :

Plusieurs dossiers relatifs à l'avenir de la commune ont été présentés : la possibilité d'équipement photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes a été acté – le projet d'aménagement de la maison Rascalou en logements à louer, pour assurer un renouvellement de la population, plutôt que la réalisation d'un gîte de groupe, a recueilli un accord de principe - l'adduction d'eau potable pour le mas de Gascuel et Janolles avec le syndicat des eaux du Levezou a été validée après débat.

D'autres informations ont été présentées relatives au Plan Local d'Urbanisation Intercommunal (PLUI) disponible en mairie et au projet d'adressage pour nous mettre en conformité avec les exigences réglementaires.

La situation des chats errants dont la multiplication non gérée et les déjections constituent une importante nuisance a été évoquée. Un vétérinaire habitant la commune a précisé la législation et a souligné l'importance de stériliser ces chats afin de réguler leur population et de leur permettre une vie harmonieuse sans atteinte à l'hygiène publique. Il a été rappelé que les personnes donnant à manger à ces chats, même à l'extérieur, sont réputés comme étant leur propriétaire et engagent leur responsabilité légale. Faute de responsabilisation des propriétaires, la commune devrait avoir les moyens juridiques pour réguler cette situation lors de la promulgation d'une loi en cours d'élaboration.

Conseil du 03 Décembre :

Le conseil a désigné l'agent recenseur qui procédera au recensement de la population en janvier/ février, après appel d'offre public. Il a acté la suppression de la caisse des écoles n'ayant plus aucune activité depuis plus d'une dizaine d'années. De même, la régie transport scolaire n'ayant plus d'utilité é été supprimée à la demande de la trésorerie principale.

Une motion de solidarité a été approuvée pour exempter le Roquefort du « nutriscore » qui traite identiquement les produits industriels et naturels.

La commune a acheté le terrain jouxtant le parking du pont ce qui permettra d'y installer le chantier puis d'agrandir le parking.

Le projet de classe de découverte organisée par la directrice de l'école a été présenté. La commune s'associera aux différentes activités de l'école et des parents (gâteaux de Noël – tombola...) pour financer ce voyage qui constitue un projet éducatif et pédagogique particulièrement formateur.

Suite de la vie municipale

Il a été évoqué également le bilan de la saison concernant le château et le camping qui ont connu une saison en demi-teinte au regard de la situation sanitaire.

Diverses informations ont été présentées concernant d'une part l'évolution des modalités du ramassage scolaire, du fait d'une modification des règles régionales, et d'autre part des possibilités de recourir à un emploi aidé pour valoriser et animer notre patrimoine.

Par ailleurs, Le principe de créer des commissions consultatives municipales a été validé. Ces commissions ont vocation à associer largement la population aux choix et aux initiatives à prendre pour mieux vivre et développer la commune. Ces propositions seront ensuite présentées au conseil municipal qui arrêtera les choix à faire.

- **L'actualité de la communauté de communes**

Différents conseils communautaires ont eu lieu durant l'automne.

Le tri des déchets a été amélioré avec désormais un recyclage de TOUS les emballages. La gestion départementalisée des déchets a fait l'objet de différents scénarios possibles avec un transfert plus ou moins important des niveaux de traitement des déchets. Cette question devra être réglée à moyen terme d'autant qu'elle a un coût important tant au niveau environnemental qu'économique.

Le projet de classement de Saint Affrique « petite ville de demain » a conduit à engager une démarche pour élaborer un projet de territoire sur l'ensemble de la communauté de communes. Il s'agit de mobiliser toutes les communes et les services de la communauté de communes pour élaborer des stratégies de développement de notre territoire sur les dix / quinze ans à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont la réflexion a été engagée depuis quelques années, a été validé au plan de la communauté de communes après de nombreux allers et retours avec les services de l'État.

La question de la création d'un hôpital commun regroupant Millau et Saint Affrique a fait l'objet de nombreux débats et de différents engagements de la communauté de communes. Si la création d'un hôpital médian a été actée depuis déjà 2019, de nombreux choix restent encore à définir pour assurer une qualité des soins et des prises en charge sur notre territoire. Le projet médical de l'hôpital médian, le lieu de son implantation, les soins et prises en charge qui resteront sur Saint Affrique, la gestion des urgences, le maintien de tous les services de l'hôpital de Saint Affrique tant que l'hôpital médian ne sera pleinement fonctionnel sont autant de questions qui évoluent positivement mais qui appellent notre vigilance pour que la qualité des soins soit garantie sur notre territoire. (Voir le communiqué).

Le projet « Roquefort demain » poursuit sa mise en œuvre avec de multiples réunions qui affinent le projet et les modalités de sa mise en œuvre. Il s'agit de consolider l'activité économique du territoire et de renforcer l'attractivité de Roquefort pour que ce grand site d'Occitanie rayonne sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Un service commun mutualisé pour les travaux de voirie a été créé sur la communauté de communes permettant à l'ensemble des communes de la communauté de faire appel à ce service selon les besoins.

Suite de la vie municipale

Les permanences dans les villages

Fin octobre et courant novembre, la municipalité a tenu des permanences dans les villages de Salelles, Faveyrolles et Saint Izair pour présenter les projets de développement de la commune (éco hameau- aménagement de la maison Rascalou, rénovation du pont...), pour échanger sur les besoins des villages (voirie, sécurité, travaux...) et présenter la création de commissions consultatives. Ces permanences ont été l'occasion d'un dialogue direct afin d'être au plus près des attentes de nos concitoyens. Elles seront reproduites deux fois par an et davantage si besoin.

Les commissions municipales consultatives

Le conseil municipal souhaite associer les habitants à l'avenir de la commune en proposant des **commissions consultatives** ; elles auront pour objectif d'étudier un aspect de la vie communale afin d'élaborer des propositions à soumettre au conseil municipal. Les thèmes retenus s'inscrivent dans les compétences communales ou intercommunales ; ils relèvent de projets à envisager sur le moyen terme.

« **Mieux vivre dans la commune** » : Il s'agit d'engager une réflexion et de dégager des propositions d'aménagement ou de mutualisation ou d'innovation pour mieux répondre aux besoins des habitants dans les différents domaines de la vie quotidienne (mobilité, santé, commerces, accès au service public...).

« **Engager une politique de l'eau pour les années à venir** » : Il s'agit d'engager une réflexion et de dégager des propositions sur les choix à faire pour la commune sur l'adduction d'eau et l'assainissement afin de mieux desservir le village et ses hameaux et améliorer le service rendu en fonction du coût pour la commune et les habitants.

« **Valoriser et animer notre patrimoine communal** » : Il s'agit d'explorer la possibilité de candidater au label « petite cité de caractère » et de réfléchir à une politique de conservation, de valorisation et d'animation de notre patrimoine sur l'ensemble de la commune.

« **Développer le tourisme vert** » : Il s'agit de réfléchir à l'aménagement de l'espace allant de la plaine de jeux, l'aire naturelle de camping, jusqu'à la salle des fêtes, afin de proposer aux habitants et aux visiteurs, une aire de jeux et d'activités physiques et sportives, ainsi qu'une solution d'hébergement attractive en milieu naturel.

Bien entendu, la réunion de ces commissions est conditionnée par la situation sanitaire. Dès que cette situation s'améliorera des dates seront proposées.



Suite de la vie municipale

Des subventions bienvenues pour la commune (Région, Département) :

Château : 6.560,00 €

La halle de justice les Armayrols : 3.596 €

VIE LOCALE

TRIONS NOS DECHETS :

Protéger l'environnement et diminuer les coûts !

Depuis novembre le tri des déchets a été simplifié. Désormais une seule règle : **TOUS LES EMBALLAGES MENAGERS SE RECYCLENT ET SE METTENT DANS LES SACS JAUNES !** Les barquettes, les flacons, les papiers, les emballages (plastiques ou métalliques) les pots, les boîtes, les tubes (en plastique ou en métal), les sacs plastiques, les sachets, les films (alu ou alimentaires), les bouchons, les capsules, les barquettes, les dosettes... Pour faciliter le tri : je laisse les bouchons vissés sur les bouteilles, je ne lave pas mais je vide les emballages, je n'imbrique pas les emballages entre eux... **MERCI A VOUS DE CE GESTE CITOYEN !**

LE TRI : un geste pour l'environnement

L'objectif de cette campagne est de réduire le contenu des sacs noirs (déchets non recyclés) qui dégradent l'environnement et coûtent cher !

Les analyses quantitatives menées sur la communauté de communes montrent l'importance de cette question avec une production de déchets supérieure à la moyenne

TYPES DE DCHETS	LE SYDOM (Moyenne départementale 2019)	VOTRE COLLECTIVITÉ En 2019
Ordures Ménagères	223 kg/hab/an	256,1 kg/hab/an
Collecte sélective + Papier	62,7 kg/hab/an	71,2 kg/hab/an
Verre	32,6 kg/hab/an	29,7 kg/hab/an

Source SYDOM

Suite de la vie locale

Il faut savoir qu'une tonne de déchets triés (sac jaune) coûte à la collectivité 73,74 euros (transfert et tri compris) tandis qu'une tonne de déchets non triés et non recyclables (sac noir) coûte 154,44 euros ce qui alourdit la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) incluse dans la fiscalité.

L'analyse menée en 2019 sur le contenu de nos ordures montre que des progrès sont possibles avec l'élargissement du tri à l'ensemble des emballages pour réduire les déchets résiduels.

Les données de votre collectivité :



Source SYDOM (l'écart des volumes entre les graphiques s'explique par la prise en compte du gaspillage alimentaire)

LA REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT IZAIRE

Depuis la rentrée de toussaint, la bibliothèque de Saint Izair, relais de la médiathèque intercommunale, **vous accueille tous les mardis de 16H à 18H**. Vous y serez accueillis par les bénévoles qui assurent une permanence régulière.

Dans cette bibliothèque, (située en dessous de l'école) vous pouvez emprunter des livres, des DVD, mais aussi consulter le fonds disponible, réserver et emprunter des ouvrages de la médiathèque intercommunale. Pour les personnes qui ont des difficultés de déplacement, il est possible de livrer les ouvrages directement au domicile. Il suffit de se faire connaître à la mairie.

De 16H à 16H30, les élèves de l'école bénéficient de cet espace qu'ils apprécient

Suite de la vie locale



Le mardi 25 janvier à 17H30, les bénévoles se réuniront à la bibliothèque pour faire le bilan de ces premiers mois et voir les ateliers à proposer.

N'HESITEZ PAS A NOUS

REJOINDRE !

L'ECOLE DE SAINT IZAIRE : un projet de classe de nature au pays des traces !

Courant mars, la directrice emmène la classe à la découverte de la faune et de la flore pyrénéennes dans le cadre d'un projet pédagogique et éducatif sur la biodiversité. Depuis quelques temps déjà ce projet rythme la vie de la classe et sert de support aux activités.

Ce projet est financé par l'école, par les familles, par l'association des parents d'élèves et par la municipalité.

Le vendredi de la sortie, les élèves avaient préparé de succulents sablés vendus au profit de cette sortie. Une belle réussite tant au point de vue gastronomique que financier.

L'association des parents d'élèves quant à elle, organise une tombola avec un tirage le 14 janvier à 16H30. Les tickets sont en vente (au prix de 2 euros) auprès des parents d'élèves et à la bibliothèque.

La municipalité complètera le budget pour permettre ce séjour riche d'enseignements.



Suite de la vie locale



Succès pour la vente de gâteau à l'école , gâteaux confectionnés par les enfants, pour financer un voyage scolaire en Ariège , à Saint-Lizier, sur , classe verte « au pays des traces » en mars 2022.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Après un dépôt de gerbe à Salelles puis à Faveyrolles, la municipalité a souhaité associer les enfants de l'école publique à la cérémonie à Saint-Izaire et rendre également hommage aux femmes « ces oubliées de l'après-guerre ». Les enfants ont déposé un magnifique drapeau confectionné à l'école tous ensemble. Des grands du CM2 ont lu des extraits d'une lettre de Poilus. Virginie Castanier, adjointe, a rappelé le rôle primordial des femmes dans cette guerre. Zoé Polh Bousquet, aidé des enfants, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Le maire a lu l'hommage du ministère des Anciens Combattants et après une minute de silence, tous ensemble ont chanté la Marseillaise.



Suite de la vie locale

L'ADRESSAGE :



Courant février, la commune enverra une lettre du maire qui accompagnera un certificat d'adressage et une notice d'explications aux habitants en résidence principale uniquement. Dans l'attente vous pouvez venir en mairie consulter votre nouvelle adresse. Modèle de panneau en email, de couleur bordeaux avec une écriture blanche qui sera posé dans toute la commune.

LE CHÂTEAU



Les travaux engagés de la reprise de la voûte de la chapelle sont terminés.

Une rencontre a eu lieu dans le mois de décembre entre Monsieur Le Maire, l'architecte des bâtiments de France et Madame la Présidente de l'association « Vie et Château » pour faire le point sur la rénovation, l'entretien, et la mise en sécurité du château.



Suite de la vie locale

LES TRAVAUX

Illuminations de Noël :

Quelques jours avant Noël, Joël aidé d'un agent de la com-com , avec la nacelle, ont mis en place les illuminations dans le village et à Faveyrolles.



La petite salle dite « salle des associations » située à côté de la salle des fêtes vient d'être rénovée par l'employé municipal



Travaux effectués :

Elargir chemin de l'église à Faveyrolles, changer vanne de l'eau au château d'eau,, nettoyage du calvaire, empierrement chemin de Lafous, nettoyage des cimetières, entretien des villages, mettre grille séparation bibliothèque et école .

LA VIE ET LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS

L'automne aura vu différentes manifestations associatives :

La journée des « femmes rurales » avec une conférence débat suivie d'une randonnée au Viala du Dourdou, en octobre, organisée par l'association des amis de Salelles et chemin faisant qui auront réuni une cinquantaine de randonneurs.

Le quine du Comité des Fêtes



Succès pour le quine du Comité des fêtes. De très nombreux et jolis lots ont été gagnés .

Il vous donne rendez-vous pour le bal de printemps en mars si les conditions sanitaires le permettront .

Le concert de Noël



L'église de Saint-Izaire a accueilli deux chorales, « Arabesques et fantaisie » de Saint-Affrique et « Chœurs Des Vallons de Coupiac » sous la baguette de la cheffe de chœur Madame Marie-Noëlle Gounon pour chanter Noël. Chants 1 traditionnels, et anciens...

Suite : la vie et les actions des associations

D'autres initiatives ont dû être annulées compte tenu de la situation sanitaire (soirée « soupe et potage » des amis de Salelles – exposition de crèches ...).

De nouveaux projets sont prévus pour l'hiver qui dépendront de la situation sanitaire :

Tirage de la tombola de l'école le vendredi 14 janvier 2022 à 16h30 à la bibliothèque

Une réunion des responsables de chambres d'hôtes, gîtes, auberges, structures de tourisme en présence de la directrice de l'office de tourisme sur le bilan de la saison 2021. Vendredi 14 janvier 2022 à 18 h salle des fêtes de Saint-Izaire.

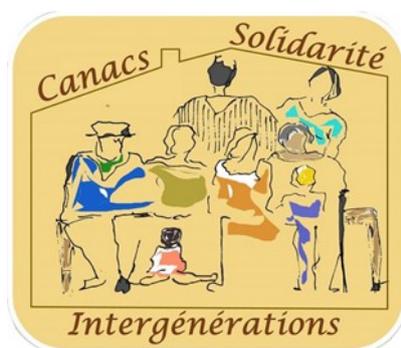
Le téléthon le dimanche 6 février avec une journée organisée par l'ensemble des associations.

CHANTONS A SAINT-IZAIRE :

Une réunion d'information aura lieu à la salle des Associations, près de la salle des fêtes, lundi 17 janvier à 15 h pour chanter ensemble pour le plaisir ... Chacun pourra donner des idées sur les chants....



Suite : la vie et les actions des associations



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Bonjour à tous et à chacun,

Le Projet social et solidaire, porté par l'association Canacs Solidarité Intergénération, avance à grands pas.

Les appartements pour loger les familles d'accueil sont rénovés.

Les locaux : chambres, salles de bain équipées « personnes à mobilité réduite » et salon pour accueillir nos Aînés sont terminés.

**Vous êtes invités à venir les découvrir et nous rencontrer
le samedi 22 janvier de 13h30 à 17h30.**

**Les Canacs
12480 Saint Izaire**

<https://www.c-s-i.fr>



Canacs solidarité intergénération

Bienvenus pour partager ce moment convivial avec nous autour
d'une galette des rois

- Les Membres du Collège Associatif -

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

A compter du 4 janvier 2022 le nouveau site internet de la commune sera consultable à l'adresse <https://www.saint-izaire.fr>

Entre autres modernisations et mises à jour, plusieurs démarches seront désormais accessibles en ligne (les principales rubriques sont : état civil, papiers et citoyenneté, famille et quotidien, urbanisme et habitat, assainissement et déchets, déclaration et autorisations diverses, etc). Tout au long de l'année 2022, de nouveaux formulaires en ligne seront ajoutés à ce portail citoyen de manière à simplifier vos démarches en mairie.

Vous trouverez également sur ce site, des informations sur la vie municipale, la vie locale ainsi que l'agenda des événements et les actualités de la commune et de ses alentours.

Nous ne pouvons que vous encourager à consulter et utiliser ce site. N'hésitez pas non plus à y laisser vos remarques, idées et autres commentaires dont nous prendrons assurément connaissance pour améliorer au mieux cet outil de communication.



Les entreprises de la commune



Garage CROS : 05.65.99.41.15	garage12480@laposte.net (mécanique)
Laurence ALRIC : 06.71.88.76.82	alricjean.marc@orange.fr (fromages)
Xavier BRO : 06.78.61.21.76	sxbro12480@orange.fr (volailles)
Gaec de salettes : 07.89.33.55.76	gaecdesalettes@gmail.com (pain agricole)
La Valette : 07.89.29.66.12	aubergedelavalette@yahoo.fr (restaurant)
Entreprise DURAND : 06.75.46.24.17 ou 06.76.44.29.95	gaeaude@hotmail.com (maçon)
Entreprise ROUQUETTE : 05.65.99.41.18	brigitte.rouquette@hotmail.fr (agricole)
Franck CARON : 06.22.67.38.94	frkcar@gmail.com (vétérinaire)
POINDRON Céline : 06.56.76.98.98	contact@petit-grain.fr (savonnerie)
ARTIGAS Alain : 06.79.33.62.82	apcd12@orange.fr (plombier)
BOUSQUET Rose : 05.65.99.41.17	(coiffeuse)
MAIRE Dominique : 06.20.87.69.59	(orthophoniste)
Daffas électricité : 06.80.17.53.45	mickaeldaffas@yahoo.fr